

PAUSE LECTURE

Madame, Monsieur,

En juin dernier l'équipe pédagogique a réfléchi sur l'organisation régulière de temps de lecture au sein même de l'établissement et pour l'ensemble des présents : élèves et adultes.

Le conseil pédagogique a validé l'organisation de cette "Pause lecture" qui se déroulera tous les quinze jours à partir du lundi 5 novembre sur une durée de quinze minutes. Le jour et l'horaire seront différents à chaque fois pour ne pas toujours pénaliser la même matière.

Chaque élève devra prévoir pour ce temps un ouvrage (livre ou revue) de son choix à l'exception des manuels scolaires.

L'annonce du jour et de l'heure se fera par EcoleDirecte et par affichage en plusieurs lieux du collège.

Ce projet de l'établissement a été conforté par une circulaire ministérielle reçue le 10 octobre dernier qui incite les établissements, écoles et collèges, à organiser un temps régulier de lecture.

Nous espérons vivement que ce temps de "Pause lecture" sera un temps de plaisir, de découverte, de culture... tout en apportant un moment de concentration et d'apaisement personnel.

L'équipe éducative